

LA MESSE DES ETUDIANTS



partir de demain, le 17 novembre, une messe basse sera dite chaque dimanche pour MM. les étudiants de l'Université Laval, à 8.30 heures, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes.

Tous les dimanches aussi, immédiatement après cette messe, une conférence sera donnée où l'on traitera au point de vue doctrinal et pratique des questions les plus en rapport avec les besoins actuels et futurs des élèves inscrits dans les différentes facultés.

Personne autre que les étudiants et les professeurs universitaires ne sera admis à ces exercices ; et l'office tout entier, messe et sermon, ne devra jamais durer plus d'une heure.

De temps à autre cependant, à l'époque des principales fêtes de l'année par exemple, ces offices spéciaux seront suspendus, afin de permettre aux jeunes gens de fréquenter les églises paroissiales et d'entretenir ainsi chez eux l'esprit de paroisse plus nécessaire en ce pays peut-être que partout ailleurs.

Répondant au désir de Mgr l'archevêque, vice-chancelier de l'Université, et de M. le chanoine Racicot, le nouveau vice-recteur, M. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice, a bien voulu autoriser sans retard, par dépêche télégraphique, MM. les directeurs du Grand Séminaire à se charger de la direction de ces conférences.

M. Lecoq, doyen de la faculté de théologie, s'est aussitôt entendu avec l'ordinaire ; déjà les sujets à traiter durant la présente année sont arrêtés et les conférenciers sont choisis.

Avec une telle organisation, le cours d'instructions qui sera fait à la messe des universitaires ne peut manquer d'exciter l'intérêt et de produire les meilleurs résultats. Nous savons d'ailleurs de source certaine que tous les étudiants ont été enchantés d'apprendre cette bonne nouvelle, et qu'ils promettent de correspondre de la façon la plus généreuse et la plus persévérante au dévouement qu'on leur témoigne.

L'assurance de ces bonnes dispositions a été publiquement formulée jeudi dernier, lors du souper aux huitres offert par un bienfaiteur insigne à tous ceux qui, à un titre quelconque, font partie de l'Université.